

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 23 MAI 2024

Procès-verbal de la séance

Le vingt-trois mai deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire se réunit en les locaux de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné - 22 rue de l'Hôtel de Ville à La Tour du Pin, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Bernard BADIN, Président.

Date de la convocation : 16 mai 2024

Nombre de membres en exercice : 60

Présents : Catherine ANGELIN, Elham AOUN, Bernard BADIN, Christelle BAS (à son arrivée à 18h46), Joëlle BATTIER, Patrick BELMONT, Patrick BLANDIN, Jean-Paul BONNETAIN, Gilles BOURDIER, Christophe BROCHARD, Besma CARON, Michel CLEYET-MERLE, Edmond DECOUX, Jean-François DELDICQUE, Claire DURAND, Maxime DURAND, Vincent DURAND, Bernard EVRARD, Jean-Michel FERRUIT, Isabelle FOURNIER, Marie-Christine FRACHON (avant son départ à 19h35), Jacques GARNIER, Philippe GUERIN, Magali GUILLOT, Delphine HARTMANN, Chantal HUGUET, Philippe LATOUR, Ludovic LEPRETRE, Joëlle MAGAUD, Roger MARCEL, Laurent MICHEL, Cédric MILANI, Noëlle MOREL, Jean-François PILLAUD-TIRARD, Céline REVOL, Jean-Louis REYNAUD, Michel REYNAUD, José RODRIGUES, Michel SERRANO, Nicolas SOLIER, Géraldine STIVAL (à son arrivée à 18h49), Thérèse TISSERAND, Daniel VITTE.

Excusés : Luc BLANCHET, Frédéric LELONG, Corinne MAGNIN, Jean-Paul PAGET.

Absents : Christelle BAS (avant son arrivée à 18h46), François BOUCLY, Jean-Marc BOUVET, Dominique CHAIX, Benjamin GASTALDELLO, Max GAUTHIER, Véronique SEYCHELLES, Géraldine STIVAL (avant son arrivée à 18h49).

Pouvoirs : Valérie ARGOUD donne pouvoir à Philippe LATOUR, Alain COURBOU donne pouvoir à Philippe GUERIN, Jean-Marc DAMAIS donne pouvoir à Nicolas SOLIER, Marie-Christine FRACHON donne pouvoir à Bernard BADIN (à son départ à 19h35), Estela GARCIA donne pouvoir à Vincent DURAND, Jacqueline GUICHARD donne pouvoir à Patrick BLANDIN, André GUICHERD donne pouvoir à Magali GUILLOT, Fabien RAJON donne pouvoir à Claire DURAND.

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE.....	3
APPEL DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES.....	3
INFORMATIONS	3
DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE.....	3
LECTURE DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT	3
PROCÈS-VERBAL	4
DOSSIER APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU EST	4
REVUE DE PROJETS	4
DÉLIBÉRATIONS	6
1. DIRECTION GÉNÉRALE	6
Ressources Humaines	6
Parcours de santé.....	7
2. SERVICES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX	7
Développement durable	7
Mobilités	7
Environnement, GEMAPI	8
3. VIE LOCALE	9
Petite enfance, enfance, jeunesse, prévention	9
Equipements culturels et sportifs	9
4. DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL	10
Développement économique	10
Urbanisme	11
Habitat	12
Tourisme, PDIPR	14
QUESTIONS DIVERSES.....	15
Prochaine réunion du Conseil communautaire	15
Dates des prochaines commissions communautaires	15

La vidéo de retransmission intégrale du Conseil communautaire est disponible sur le site internet de la collectivité : <https://www.valsdudauphine.fr/pratique/publications/conseil-communautaire/>

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Bernard BADIN, Président, ouvre la séance à 18h39 en souhaitant la bienvenue aux élus communautaires et en leur rappelant la nécessité d'avoir émarginé avant de prendre place.

Il informe que la parole sera donnée aux élus communautaires par le Président de séance et qu'il est nécessaire de se déplacer jusqu'au micro fixe et de se présenter avant de prendre la parole.

Il rappelle aux conseillers communautaires qui portent un pouvoir de bien penser à lever les deux mains, lors des votes.

APPEL DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Bernard BADIN procède à l'appel et vérifie le quorum.

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut valablement délibérer.

41 présents et 7 pouvoirs

INFORMATIONS

Bernard BADIN fait part du décès de Joël RONDET, 1^{er} adjoint à Rochetoirin et Conseiller communautaire suppléant. Marie-Christine FRACHON évoque la mémoire de Joël RONDET. Une minute de silence est observée.

Arrivée de Christelle BAS à 18h46.

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Bernard BADIN demande la désignation d'un Secrétaire de séance.

Le Conseil, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne comme secrétaire de séance, Laurent MICHEL.

LECTURE DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

Bernard BADIN précise que ces actes ont été adressés par voie électronique avec les convocations. Il procède à la lecture des intitulés des actes :

Date	N°	Titre
12/03/2024	2024-02	Attribution du marché : Réalisation d'une étude OPAH RU (Marché C2320LU)
15/03/2024	2024-21	Convention de groupement de commande avec la commune de Saint Clair de la Tour pour les travaux de renouvellement et requalification des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et des branchements d'eau potable du lotissement de Charpenay

29/03/2024	2024-79	Programme Petites villes de demain - Demande de subvention pour l'étude d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) Pont de Beauvoisin 2024-2025
29/04/2024	2024-80	Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Isère pour le fonctionnement des Relais Petite Enfance
02/05/2024	2024-81	Régie de recettes pour les Offices de Tourisme des Vals du Dauphiné : Modification de la régie
06/05/2024	2024-82	Actualisation des tarifs des boutiques de l'Office de Tourisme - mai 2024

PROCÈS-VERBAL

Bernard BADIN rappelle que le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 28 mars 2024 a été envoyé avec les convocations par voie électronique.

Le Président demande si les élus ont des remarques relatives à ce procès-verbal.

Les élus communautaires approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 28 mars 2024.

DOSSIER APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU EST

Bernard BADIN informe que le dossier papier est disponible, et consultable par les Conseillers communautaires, sur la table à l'entrée de la salle.

Arrivée de Géraldine STIVAL à 18h49.

REVUE DE PROJETS

Bernard BADIN souhaite faire part de l'actualité de la Communauté de communes.

Il informe que la Communauté de communes est actuellement dans une phase de consolidation, de développement et d'engagement des actions et des projets tels que définis dans le projet de territoire.

➤ ***L'organisation :***

Le projet d'administration est en place et les recrutements se terminent. Il fait part d'une forme de regain d'intérêt pour la collectivité. Les derniers agents recrutés devraient rejoindre la collectivité en juillet et septembre.

La journée du personnel est prévue le 28 juin. Il s'agit d'un rendez-vous annuel important pour partager les ambitions, expliquer les trajectoires et les actions, et également partager un moment de convivialité, important pour la cohésion des équipes.

➤ **Les finances :**

Le processus d'élaboration du Pacte financier et fiscal de solidarité a été enclenché. Les consultations sont en cours pour trouver le cabinet qui accompagnera la collectivité. Le principe d'un calendrier ambitieux a été validé, pour aboutir à un document si possible avant la fin de l'année 2024, et ainsi permettre la mise en œuvre des premières recommandations dès l'exercice budgétaire 2025.

Le recrutement d'un contrôleur de gestion est en cours pour renforcer la maîtrise des coûts de la collectivité, la bonne allocation des ressources financières et l'optimisation des services rendus à la population. Il assurera également une mission d'accompagnement auprès des communes dans les recherches de financement et de subventions.

➤ **L'aménagement du territoire :**

La démarche de stratégie foncière est en cours. Deux comités de pilotage et plusieurs réunions techniques se sont tenus avec le cabinet qui accompagne la collectivité. Concilier tous les enjeux de développement du territoire va être un challenge mais aussi une opportunité de penser le territoire autrement, tel qu'inscrit dans le projet de territoire.

Il faudra faire preuve de courage, d'audace, d'anticipation et de responsabilité politique pour aller au bout de notre ambition de devenir un territoire de référence.

➤ **La mobilité :**

La mise en œuvre du schéma directeur modes doux est en cours, avec la réception des dossiers de réponses des communes pour l'Appel à projet de pistes cyclables.

L'inauguration de la piste cyclable de La Tour du Pin est prévue le 15 juin.

Dès le prochain Conseil communautaire, une délibération sur la mise en place d'un système de location de vélos électrique à l'attention des habitants du territoire sera présentée.

Des discussions avec plusieurs partenaires sont en cours pour de possibles voies vertes sur le territoire.

➤ **La gestion patrimoniale :**

Plusieurs marchés publics sont en cours de finalisation, avec des démarches de travaux dès fin 2024 et début 2025. Un travail est fait sur l'optimisation de la gestion et de l'utilisation de notre patrimoine bâti, comprenant aussi des plans de cession de certains bâtiments, avec pour objectif la maîtrise des coûts de fonctionnement, tout en offrant un confort de travail renforcé pour les agents, mais aussi une amélioration des conditions d'accueil du public.

➤ **Le développement économique :**

Le cycle de rencontre avec les acteurs économiques et les entreprises du territoire se poursuit. Le recrutement d'un chargé de mission Territoire d'Industrie est en cours, en relation avec les Communautés de communes des Balcons du Dauphiné et Bièvre Est.

Un travail est en cours sur un projet d'hackathon en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie pour imaginer de nouvelles façons de développer nos zones d'activités économiques. L'ambition est de renforcer l'attractivité du territoire pour accueillir de nouvelles entreprises et avoir une offre d'emploi en corrélation avec le nombre d'actifs sur le territoire.

➤ **Le développement durable :**

Le démarrage des travaux pour la réalisation des ombrières photovoltaïques a démarré sur les parkings en maîtrise foncière des Vals du Dauphiné ou de certaines communes.

➤ **Tourisme :**

Le nouveau schéma de développement touristique sera présenté le 5 juin à la Médiathèque La Traversée de Pont de Beauvoisin.

➤ **Urbanisme :**

Le Règlement Local de Publicité Intercommunal va faire l'objet d'une délibération tout comme la modification simplifiée du PLUi Est.

➤ **Habitat :**

Le bilan du PLH a été présenté en Conférence des maires avec des échanges sur les enjeux d'accompagnement du parcours résidentiel des citoyens afin de loger convenablement l'ensemble des habitants du territoire. Le PLH fera probablement l'objet d'ajustements relatif à l'accompagnement de ces habitants.

➤ **Eau et assainissement :**

Des travaux importants sont en cours sur le territoire.

➤ **Gestion de crises et Plan Communal et Intercommunal de Sauvegarde :**

➤ **Parcours de santé :**

Ces sujets vont pouvoir être traités prochainement, l'agent recruté en charge de ces thématiques arrivant prochainement.

Tous ces sujets se mènent en parallèle de la gestion au quotidien de la collectivité, de l'actualité ou des évènements. Avec notamment les animations Terre de jeux qui démarrent très prochainement, via des initiatives de la Communauté de communes ou des communes labélisées. La Fête de la nature se tiendra à Biol le 25 mai.

Les services et les élus avancent pour mettre en œuvre le projet de territoire tel que défini ensemble.

DÉLIBÉRATIONS

1. DIRECTION GÉNÉRALE

Ressources Humaines

Projet de délibération 1.1 : Créations de postes - mai 2024

Daniel VITTE apporte des informations concernant les recrutements en cours.

Daniel VITTE présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose de créer les postes mentionnés dans la délibération.

VOTE	Majorité absolue
Pour	50
Contre	0
Abstention	0

Parcours de santé

Projet de délibération 1.2 : Adhésion aux Communautés Professionnelles Territoriales de Santé du territoire (CPTS)

Delphine HARTMANN présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose d'approuver :

- l'adhésion à toutes CPTS couvrant le territoire de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, jusqu'en 2026 inclus, pour un montant d'adhésion maximum de 100 € annuels.
- la désignation de Madame Delphine HARTMANN pour siéger au collège ELUS des CPTS qui le permettent ou selon toutes autres modalités prévues par leurs statuts.

VOTE	Majorité absolue
Pour	50
Contre	0
Abstention	0

2. SERVICES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Développement durable

Projet de délibération 2.1 : Adhésion au Conseil de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement de l'Isère (CAUE 38) et participation pour l'année 2024

Gilles BOURDIER présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose d'approuver :

- l'adhésion de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné au Conseil de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement de l'Isère.
- le versement de la participation d'un montant de 1 000 € au titre de l'année 2024.

VOTE	Majorité absolue
Pour	50
Contre	0
Abstention	0

Mobilités

Projet de délibération 2.2 : Avenant n°1 à la convention de délégation de compétences pour l'organisation et le développement des mobilités actives entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Communauté de communes (avec pièce jointe)

Gilles BOURDIER présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose d'approuver l'avenant n°1 à la convention de délégation de compétences pour l'organisation et le développement des mobilités actives entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné pour l'obtention d'une subvention dans le cadre de l'achat d'une flotte de Vélos à Assistance Électrique.

VOTE	Majorité absolue
Pour	50
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 2.3 : Convention d'attribution de subvention à la commune de La Tour du Pin dans le cadre de l'Appel à Projet Mobilités (avec pièce jointe)

Gilles BOURDIER présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose d'approuver la convention d'attribution de subvention entre la commune de La Tour du Pin et la Communauté de communes pour la réalisation d'aménagements vélo.

VOTE	Majorité absolue
Pour	50
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 2.4 : Convention cadre pour l'attribution d'arceaux vélo aux communes de la Communauté de communes (avec pièce jointe)

Gilles BOURDIER présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose d'approuver la convention cadre pour l'attribution d'arceaux vélo aux communes de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné.

VOTE	Majorité absolue
Pour	50
Contre	0
Abstention	0

Environnement, GEMAPI

Projet de délibération 2.5 : Convention de dispositif de lutte collective contre le frelon asiatique avec le Groupement de Défense Sanitaire de l'Isère (GDS38) et le Département de l'Isère pour l'année 2024 (avec pièce jointe)

Marie-Christine FRACHON présente le projet de délibération.

Jean-Louis REYNAUD informe que l'aide des 5 000 € de l'année précédente n'a pas été suffisante, et que certaines communes n'ont pas pu en bénéficier, dont Pressins.

Marie-Christine répond que les 5 000 € n'ont pas été suffisants, c'est pourquoi la proposition cette année est portée à 8 000 €. Elle ajoute qu'une fois l'enveloppe atteinte, les communes peuvent financer les 25 % qui ne sont plus pris en charge par la Communauté de communes.

Isabelle FOURNIER informe que la commune de St Victor de Cessieu a mis en place des nids pour piéger les fondatrices, à l'aide d'un apiculteur élu au sein de leur Conseil municipal.

Marie-Christine FRACHON ajoute qu'au sein de la Commission, une action a été mise en place afin que chaque commune désigne un représentant pour mettre en place un plan de piégeage afin que soient remis les pièges.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose :

- d'approuver la convention de dispositif de lutte collective contre le frelon asiatique avec le Groupement de Défense Sanitaire de l'Isère (GDS38) et le Département de l'Isère pour l'année 2024.
- d'autoriser le financement du dispositif pour un montant maximum de 8 000 €.

VOTE	Majorité absolue
Pour	50
Contre	0
Abstention	0

Départ de Marie-Christine FRACHON à 19h35, elle donne pouvoir à Bernard BADIN.

3. VIE LOCALE

Petite enfance, enfance, jeunesse, prévention

Projet de délibération 3.1 : Convention d'objectifs et de financement avec Familles Rurales pour le Lieu d'Accueil Enfants-Parents Grain d'Aile pour la période 2023-2027 (avec pièce jointe)

Michel SERRANO présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose d'autoriser le Président à signer la convention d'objectifs et de financement avec Familles Rurales au titre de l'action du Lieu d'Accueil Enfants-Parents Grain d'Aile sur la période 2023-2027.

VOTE	Majorité absolue
Pour	50
Contre	0
Abstention	0

Equipements culturels et sportifs

Projet de délibération 3.2 : Convention de partenariat relative au réseau de lecture publique entre la Communauté de communes et les médiathèques du territoire (avec pièce jointe)

Philippe LATOUR présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose d'approuver la convention de partenariat relative au réseau de lecture publique entre la Communauté de communes et les médiathèques du territoire.

VOTE	Majorité absolue
Pour	50
Contre	0
Abstention	0

4. DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Développement économique

Projet de délibération 4.1 : Versement de subvention aux entreprises de l'économie de proximité : SARL BOUVARD

Jean-Paul BONNETAIN présente le projet de délibération.

Patrick BELMONT précise qu'il s'agit d'une SASU et non d'une SARL.
Jean-Paul BONNETAIN répond que le statut de l'entreprise sera vérifié.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose d'approuver le montant maximum de la subvention allouée à la SARL BOUVARD dans le cadre de l'aide au développement des entreprises de l'économie de proximité.

VOTE	Majorité absolue
Pour	50
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 4.2 : Versement de subvention aux entreprises de l'économie de proximité : SARL GRIMALDI

Jean-Paul BONNETAIN présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose d'approuver le montant maximum de la subvention allouée à la SARL GRIMALDI dans le cadre de l'aide au développement des entreprises de l'économie de proximité.

VOTE	Majorité absolue
Pour	50
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 4.3 : Versement de subvention aux entreprises de l'économie de proximité : EI SASSO

Jean-Paul BONNETAIN présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose d'approuver le montant maximum de la subvention allouée à la EI SASSO dans le cadre de l'aide au développement des entreprises de l'économie de proximité.

VOTE	Majorité absolue
Pour	50
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 4.4 : Servitude de tréfond et de passage sur les parcelles Y317-360-348 sises Les Manges Nord à Aoste (avec pièces jointes)

Jean-Paul BONNETAIN présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose :

- d'approuver la convention de servitude de tréfond et de passage sur les parcelles Y317, Y360 (ex Y318) et Y348 (ex Y103) sise Les Manges Nord à Aoste.
- d'autoriser le Président, ou en cas d'empêchement un Vice-président, à signer l'acte authentique réitératif de servitude.

VOTE	Majorité absolue
Pour	50
Contre	0
Abstention	0

Urbanisme

Projet de délibération 4.5 : Modalités de collaboration entre la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné et les communes du territoire dans le cadre de l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi)

Thérèse TISSERAND présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose d'arrêter les modalités de collaboration entre la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné et ses communes membres telles que définies dans la délibération, dans le cadre de l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi).

VOTE	Majorité absolue
Pour	50
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 4.6 : Prescription d'un Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi)

Thérèse TISSERAND présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose de prescrire l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi).

VOTE	Majorité absolue
Pour	50
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 4.7 : Modification simplifiée n°1 du PLUi Est des Vals du Dauphiné : Bilan de la mise à disposition du dossier au public

Thérèse TISSERAND présente le projet de délibération.

Sortie de Claire DURAND à 20h19 et retour à 20h21.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose d'approuver :

- le bilan favorable de la mise à disposition du dossier au public.
- les différentes modifications du projet de modification simplifiée n°1 du PLUi Est des Vals du Dauphiné.

VOTE	Majorité absolue
Pour	49
Contre	0
Abstention	1 (Michel Cleyet-Merle)

Projet de délibération 4.8 : Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLUi Est des Vals du Dauphiné (avec pièces jointes)

Thérèse TISSERAND présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose d'approuver le projet de modification simplifiée n°1 du PLUi Est des Vals du Dauphiné.

VOTE	Majorité absolue
Pour	49
Contre	0
Abstention	1 (Michel Cleyet-Merle)

Habitat

Projet de délibération 4.9 : Evolution des aides à la rénovation des logements communaux : Fiche Action 8 du Plan Local de l'Habitat (PLH) 2021-2027 (avec pièces jointes)

Vincent DURAND présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose :

- d'abroger la délibération n°2022-253 du Conseil communautaire du 15 décembre 2022 relative au dispositif d'aides à l'amélioration des logements locatifs communaux.
- d'approuver le dispositif d'aides à la réhabilitation de logements locatifs aidés selon les conditions, modalités d'octroi et de versement indiquées dans la délibération.

VOTE	Majorité absolue
Pour	50
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 4.10 : Commune de Biol : subvention pour l'amélioration d'un logement communal (avec pièces jointes)

Vincent DURAND présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose d'accorder une subvention d'un montant total de 2 000 €, complétée d'un bonus de 1 000 € selon les modalités énoncées, à la commune de Biol, pour la rénovation d'un logement communal. Cette subvention s'entend conformément aux caractéristiques énoncées dans la délibération.

VOTE	Majorité absolue
Pour	50
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 4.11 : Subvention pour la réhabilitation de 6 logements sociaux - résidence Les Arendeaux à Biol - Pluralis : modification de la délibération n°2024-77 du 28 mars 2024 (avec pièces jointes)

Vincent DURAND présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose :

- de modifier la délibération n°2024-77 du Conseil communautaire du 28 mars 2024 relative à la subvention pour la réhabilitation de 6 logements sociaux - résidence Les Arendeaux à Biol - Pluralis.
- d'accorder une subvention d'un montant de 12 000 € à la Société d'Habitation des Alpes - PLURALIS pour la réhabilitation de 6 logements sociaux - Les Arendeaux, Biol. Cette subvention s'entend conformément aux caractéristiques énoncées dans la délibération.
- d'accorder un bonus d'un montant total de 6 000 € à la Société d'Habitation des Alpes - PLURALIS pour la réhabilitation de 6 logements sociaux - Les Arendeaux, Biol si les logements après travaux atteignent la classe DPE C.

VOTE	Majorité absolue
Pour	50
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 4.12 : Modalités de location du logement T2 Rue des Bains à La Tour du Pin

Vincent DURAND présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose d'approuver les modalités de location du logement T2 situé Rue des Bains à La Tour du Pin indiquées dans la délibération.

VOTE	Majorité absolue
Pour	50
Contre	0
Abstention	0

Projet de délibération 4.13 : Programme Local de l'Habitat (PLH) 2022-2027 : bilans annuels 2022 et 2023 (avec pièces jointes)

Vincent DURAND présente le projet de délibération.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose d'adopter le bilan des années 2022 et 2023 du Programme Local de l'Habitat, tel qu'annexé à la délibération.

VOTE	Majorité absolue
Pour	50
Contre	0
Abstention	0

Tourisme, PDIPR

Projet de délibération 4.14 : Actualisation du réseau d'itinéraires inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) : validation de l'Avant-projet détaillé (APD) (avec pièces jointes)

Philippe LATOUR présente le projet de délibération.

Isabelle FOURNIER informe que la commune de St Victor de Cessieu a été interpellée car des propriétaires n'avaient pas été informés de cette démarche.

Philippe LATOUR répond que normalement, tous les propriétaires ont été identifiés en cas de traversée de terrains privés, puis contactés afin de les informer. En cas d'oubli, il convient d'en informer le service.

Isabelle FOURNIER répond qu'elle donnera les noms des propriétaires concernés.

A la suite, Bernard BADIN fait procéder au vote et propose de demander au Département de l'Isère :

- l'accord pour modifier dès à présent le réseau d'itinéraires inscrits au PDIPR et les éléments liés (balisage, signalétique, panneaux de départ de randonnée, cartoguide...) selon la cartographie en annexe 1 de la délibération.
- l'accord pour actualiser le réseau d'itinéraires inscrits au PDIPR en inscrivant les itinéraires « en attente d'élément » ultérieurement (annexe 2).
- le soutien financier pour aider la Communauté de Communes à financer les investissements liés à l'actualisation du PDIPR (signalétiques et travaux) selon le dispositif départemental de subvention relatif au PDIPR.
- la signature des conventions de passages en propriété privée recueillies par la Communauté de Communes pour le compte du Département.

VOTE	Majorité absolue
Pour	50
Contre	0
Abstention	0

QUESTIONS DIVERSES

Le tableau des dates des prochaines réunions est projeté à l'assemblée :

Prochaine réunion du Conseil communautaire

La prochaine réunion du Conseil communautaire aura lieu :

Le jeudi 4 juillet 2024 à 18h30

Dates des prochaines commissions communautaires

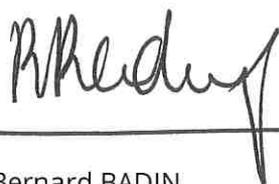
COMMISSION	DATE	HORAIRES	LIEU
Développement économique, emploi et insertion	Lundi 3 juin	18h30	Siège - Salle du Conseil
Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Prévention	Mardi 11 juin	18h00	Siège - Salle du Conseil
Développement durable et Mobilités	Mardi 11 juin	18h00	Mairie de Montagnieu
Tourisme, équipements culturels et sportifs, éducation artistique et culturelle	Mercredi 12 juin	18h00	Siège - Salle du Conseil
Environnement, GEMAPI, collecte et recyclage des déchets	Lundi 17 juin	18h00	Siège - Salle du Conseil
Urbanisme et Habitat	Mardi 25 juin	18h00	Siège - Salle des commissions
Agriculture, Plan Alimentaire Territorial et stratégie foncière	Mardi 25 juin	19h30	Siège - Salle du Conseil
AUTRES			
Conférence des Maires	Jeudi 20 juin	18h00	Siège - Salle du Conseil

La séance est levée à 20h52.

Procès-verbal validé en séance du Conseil communautaire du 4 JUIL. 2024

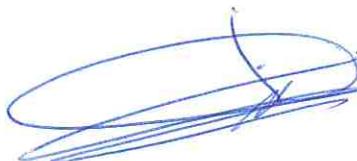
Publié le 05 JUIL. 2024

Le Président



Bernard BADIN

Le secrétaire de séance



Laurent MICHEL